

CONFÉRENCE DE 2011 DE L'ACSCMO

LA SURVEILLANCE CIVILE – AGISSONS-NOUS CONCRÈTEMENT?

**DU 30 MAI AU 1^{ER} JUIN 2011
HÔTEL ET CENTRE DE CONFÉRENCE RADISSON
CANMORE (ALBERTA)**

PRÉSIDENT DU PROGRAMME :

John Phillips, Président, Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta

MEMBRES DU COMITÉ DU PROGRAMME :

Helen Banulescu, directrice générale, Commission des plaintes du public contre la GRC
Nadine Cooper Mont, commissaire, Commissaire aux plaintes contre la police de la Nouvelle-Écosse
Stan T. Lowe, commissaire, Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique
Gerry McNeilly, Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario
Robert Mitchell, c.r., président, Commission aux plaintes du public de Saskatchewan
John A. Clarke, directeur exécutif, Commission aux plaintes du public de Saskatchewan
Alok Mukherjee, président, Conseil des services de police de Toronto
Clifton Purvis, directeur, Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta
Kimberly Armstrong, ancienne directrice exécutive, Direction générale de l'application de la loi et de la surveillance
Lorraine Roche, directrice, Commission des plaintes du public de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve
Ian Scott, directeur, Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario
Paul Stetson, directeur et enquêteur principal, Bureau du commissaire de police de l'Î.-P.-É.
Peter Seheult, président, Commission de police du Nouveau-Brunswick
Glenn Stannard, président, Commission de l'examen des plaintes concernant la police militaire
Claude Simard, Commissaire à la déontologie policière du Québec
George V. Wright, commissaire, Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi du Manitoba
Sarah Sarich, Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta
Wendy Moshuk, directrice exécutive de l'ACSCMO

AVEC L'AIDE DE :

Barb Newton, Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta
Diana Filice, Commission d'enquête sur l'application de la loi d'Alberta
Kate McDerby, Commission des plaintes du public contre la GRC
Lynn Crawford, Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta
Marnie Walker, Organisme chargé des enquêtes sur l'application de la loi du Manitoba
Mingbo Ma, Commission des plaintes du public contre la GRC

PROGRAMME DE LA CONFÉRENCE

Lieu de la conférence :

Hôtel et centre de conférence Radisson
511, Bow Valley Trail
Canmore (Alberta) T1W 1N7

Remarque : Toutes les activités auront lieu à l'hôtel et centre de conférence Radisson

Autres réservations d'hôtel :

Grande Rockies Resort
901, rue Mountain
Canmore (Alberta) T1W 0C9

Inscription à la conférence :

Inscription anticipée : dimanche 29 mai 2011
De 18 h à 21 h
Au bureau d'inscription

Inscription générale : lundi 30 mai 2011
De 8 h à 8 h 45
Au bureau d'inscription

Conférence sur le perfectionnement professionnel

Du lundi 30 mai 2011 à 9 h
Au mercredi 1^{er} juin 2011 à 12 h 45

Soirée de réception du conseil d'administration

Lundi 30 mai 2011
Hôtel et centre de conférence Radisson

Repas des délégués

Mardi 31 mai 2011
Ranch Boundary, Kananaskis

Assemblée générale annuelle de l'ACSCMO et élection des membres de la direction

Mardi 31 mai 2011
De 8 h à 8 h 45

LUNDI 30 mai 2011

7 h 45 – 8 h 45 **Petit-déjeuner des délégués et de leurs invités**

8 h – 8 h 45 **Inscription à la conférence**

9 h – 9 h 30 **Discours d'ouverture, mot de bienvenue, présentations**

John Phillips, président
ACSCMO

Brad Pickering, Sous-solliciteur général
Sous-ministre de la Sécurité publique
Province de l'Alberta

9 h 30 – 10 h 30 **La surveillance – Quelle est son utilité? – Le point de vue canadien**

Les entités de surveillance civile sont-elles là uniquement pour faire joli? Les forces de police prennent-elles leurs recommandations au sérieux? Pourquoi l'enquête publique est-elle souvent la solution de secours face à un incident grave impliquant la police? La confiance du public serait-elle en train de faillir? Ce panel discutera de la question du point de vue des organismes d'enquête, de la police et des ONG.

Modératrice :

Helen Banulescu, directrice générale
Commission des plaintes du public contre la GRC

Membres du panel:

Nathalie Des Rosiers, avocate générale
Association canadienne des libertés civiles

Paul E. Kennedy, ancien président
Commission des plaintes du public contre la GRC

William M. Sweeney, ancien sous-commissaire
Gendarmerie royale du Canada

10 h 30 – 10 h 45 **Pause-café**

10 h 45 – 11 h 45 **La surveillance civile – Quelle est son utilité? – Le point de vue étranger**

Les délégués étrangers distingués de ce panel décriront les répercussions de la présence de la surveillance civile indépendante du maintien de l'ordre dans leur région, la réception que leur réservent les citoyens de leur pays et la direction que ces organismes sont en train de prendre pour l'avenir. Professeur de droit et membre émérite du panel, venant tout droit de la Chine continentale, M^{me} Li Zhe présentera son article, « Surveillance civile de la police dans la Chine continentale ».

Modérateurs :

John Phillips, président
Commission d'enquête sur l'application de la loi
d'Alberta

Membres du panel :

Li Zhe, professeur adjointe,
Faculté de droit
Université de Macau, RP de Chine

Mark A. Gissiner

Auditeur de police
Ville d'Eugene, Oregon

11 h 45 – 13 h **Déjeuner des délégués**

13 h – 14 h 30 **Comment définir l'abus?**

Qu'est-ce qu'un abus?

La profession policière est tenue de se montrer à la hauteur des attentes exigeantes du public qu'elle protège. Les comportements qui sont susceptibles de violer la charte ou de contrevenir aux politiques et directives du ministère ne sont pas nécessairement des abus...n'est-ce pas?

Cette séance d'information se penchera sur les catégories où les preuves de présence d'abus ne sont pas si évidentes. Ce panel se mettra en situation hypothétique afin de produire un débat dynamique avec les participants et de représenter les divergences d'opinion sur le sujet des abus. Les participants seront invités à intervenir pour donner leur opinion au cours de cette séance stimulante.

Modérateur :

Stan T. Lowe, commissaire
Bureau du commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique

Membres du panel :

John Heaney,
Heenan Blaikie, Victoria, Colombie-Britannique

Tom Engel,
Engel Brubaker, Edmonton, Alberta

14 h 30 – 14 h 45 **Pause-café**

14 h 45 – 15 h 45 **Civilianisation des affaires internes – Est-ce une bonne idée?**

Ce panel réfléchira aux différentes méthodes d'enquête du déroulement du maintien de l'ordre au Canada. La civilianisation de ce rôle important est-elle possible et souhaitable? Quelle direction les organismes de surveillance et de maintien de l'ordre doivent-ils prendre? C'est de ce sujet complexe que notre panel d'experts discutera.

Modérateur :

Clifton Purvis, directeur
Équipe d'intervention en cas d'incident grave de l'Alberta

Membres du panel :

Inspecteur Mark Neufeld,
Services de police d'Edmonton
Direction des normes professionnelles

David F. Younggren, c.r.,
Dunphy Best Blocksom LLP

17 h – 19 h **Soirée de réception d'ouverture du conseil d'administration
Commanditée par le gouvernement de l'Alberta
Hôtel et centre de conférence
Radisson**

MARDI 31 mai 2011

7 h – 8 h

Petit-déjeuner des délégués et de leurs invités

8 h – 8 h 45

Assemblée générale annuelle (Plénière)

9 h – 10 h 30

Le maintien de l'ordre autochtone – Analyse environnementale Relations urbaines Peuples indigènes

Étant donné la diversité et le caractère unique des collectivités autochtones au Canada, l'isolement géographique que nombre d'entre elles vivent et les efforts particuliers mis en œuvre pour qu'elles puissent bénéficier d'un service de maintien de l'ordre et de surveillance des plaintes, cette séance portera sur les modèles actuels et autres de maintien de l'ordre autochtone, leur efficacité et leur surveillance, et proposera des pratiques exemplaires d'intégration de la surveillance civile et du maintien de l'ordre autochtone par la sensibilisation, la formation, l'enseignement et la collaboration.

Modérateur :

Gerry McNeilly, directeur,
Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police
Province d'Ontario

Membres du panel:

Sylvana Capogreco, Avocate principale
Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police
Province d'Ontario

Grand Chef Ron Evans
Assemblée des chefs du Manitoba

Dave Whitlow, Sous-chef Anishinabek
Et ancien chef de la police de Rama

10 h 30 – 10 h 45 Pause-café

10 h 45 – 11 h 45 Le maintien de l'ordre et la surveillance civile – Comment faire face aux problèmes de santé mentale?

Modérateur :

Peter Seheult, c.r., président
Commission de police du Nouveau-Brunswick

Membres du panel :

Membres de l'équipe d'intervention en cas de crise et de maintien de l'ordre d'Edmonton :

Megan Antymis, B.Sc. sciences infirmières

Don McFaull, officier de police

Le nombre d'interactions entre la police et les citoyens souffrant de maladies mentales augmente rapidement et place un lourd fardeau sur les épaules de la police, sans compter les aspects difficiles et exigeants imposés aux personnes chargées de la surveillance civile des plaintes découlant de ces situations.

Ce panel présentera le travail révolutionnaire de l'équipe d'intervention en cas de crise et de maintien de l'ordre d'Edmonton, qui met en équipe un agent de police et un infirmier autorisé, un infirmier psychiatrique autorisé ou un travailleur social afin d'évaluer sur place les personnes souffrant de problèmes psychiatriques en crise et d'intervenir auprès d'elles. L'infirmier et l'agent de police travaillent ensemble pour évaluer et gérer la situation, et décider de la meilleure approche à adopter.

Cette équipe travaille parallèlement à l'équipe d'intervention en cas de crise de la capitale, qui exploite une ligne d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 pour aider les personnes en crise de santé mentale. L'équipe sert au besoin selon la situation.

11 h 45 – 13 h 30 – Déjeuner du conférencier principal - Le maintien de l'ordre au sommet du G20 de 2010 à Toronto

Alors que les dirigeants du monde entier se réunissaient à Toronto à l'occasion du Sommet du G20 en juin 2010, une dizaine de milliers (selon les estimations) de particuliers et un plus grand nombre d'agents de police sont descendus dans la rue. La fin de semaine terminée, la police avait procédé à plus de 1 000 arrestations et de nombreuses personnes l'ont accusé de « brutalité policière » et d'abus des droits civils. Le Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario a reçu plus de 350 plaintes concernant le maintien de l'ordre au Sommet du G20 et est en train d'examiner les aspects systématiques liés à l'établissement de détention temporaire pendant cet événement. Le directeur du Bureau, Gerry McNeilly, présentera les premiers résultats de son examen systématique, et discutera de son modèle et de sa méthode d'examen.

Présentation :

John Phillips, président
ACSCMO

Conférencier :

Gerry McNeilly, directeur
Bureau du directeur de l'examen indépendant de la police de l'Ontario
Province d'Ontario

13 h 30 – 14 h 30 Quand le tribunal administratif rencontre les enquêtes criminelles

Étant donné le nombre d'organismes de type unité d'enquêtes spéciales voyant le jour dans tout le pays, ce panel portera sur les questions concernant l'intersection de l'enquête criminelle d'un agent de police et du processus de plainte et de discipline de la police. En s'appuyant sur deux études de cas de l'Ontario, qui ont toutes les deux mis une dizaine d'années à passer par les systèmes criminel et disciplinaires, Ian Scott discutera du problème de la résolution des allégations d'abus grave de la police pour que la direction de la police, le public et l'agent concerné puissent recevoir une réponse définitive rapidement.

Dans le contexte fédéral, il existe une frontière très nette entre le processus de plainte du public et celui de discipline, et entre ces deux processus et les enquêtes criminelles. Chaque volet peut emprunter des méthodes à l'autre et lui en donner, mais aucune intersection officielle n'existe. On pourrait dire que cette intersection rendrait les agents de

police plus responsables de ses actions, ou que pour atteindre l'équité des procédures et préserver l'intégrité de chaque système, la compartimentation est le seul moyen. Richard Evans exploite sa connaissance de chaque système pour réfléchir aux raisons pour lesquelles la législation fédérale n'envisage pas de créer cette intersection, et évaluer si le mécanisme actuel est approprié pour atteindre les objectifs de la surveillance de la police.

Modérateur :

Nadine Cooper Mont, commissaire
Commissaire aux plaintes contre la police de la
Nouvelle-Écosse

Membres du panel:

Ian Scott, directeur
Unité des enquêtes spéciales de la province
d'Ontario

Richard Evans, directeur principal
Commission des plaintes du public contre la GRC

14 h 30 – 14 h 45 Pause-café

14 h 45 – 15 h 45 Qualité des enquêtes

De façon générale, le grand public se méfie de plus en plus des personnes qui enquêtent sur elles-mêmes. Les enquêtes sur les incidents impliquant la police ne seront pas crédibles à moins d'être (et de sembler) approfondies et objectives. Cette présentation décrira une méthode d'évaluation de la qualité d'une enquête des agissements de la police, indépendamment de l'organe qui la dirige

Modérateur :

John Phillips, président
Commission d'enquête sur l'application de la loi
d'Alberta

Conférencier :

Gareth Jones, directeur
Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman,
Bureau de l'Ombudsman d'Ontario

**18 h 30 – 20 h 30 Dîner des délégués du conseil
d'administration de l'ACSCMO
Ranch Boundary, Kananaskis**

MERCREDI 1^{er} juin 2011

7 h 30 – 8 h 30 **Petit-déjeuner des délégués et de leurs invités**

8 h 30 – 9 h 30 **Grand prévôt des Forces Canadiennes**

La police militaire des Forces canadiennes contribue à l'efficacité et à la préparation des Forces canadiennes (FC) et du ministère de la Défense nationale en offrant ses services professionnels de police, de sécurité et d'opération dans le monde entier. Le commandant du groupe de police militaire des FC et le grand prévôt des FC (GPFC), le colonel Tim Grubb comme chef de police, couvre un vaste terrain qui comprend des opérations des forces canadiennes au Canada et à l'étranger. Pour répondre aux besoins de maintien de l'ordre, il a déployé plus de 2 000 militaires et civils dans plus de 90 établissements au Canada et à l'étranger.

Tout comme d'autres services de police, la police militaire doit se montrer à la hauteur des normes exigeantes de comportement professionnel, notamment en suivant son *Code de déontologie de la police militaire* et son processus de plainte détaillé à la partie IV de la *Loi sur la défense nationale*. La police militaire est soumise à une enquête des normes professionnelles par le bureau du GPFC et à la surveillance civile par la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, lorsqu'elle est dans l'exercice de ses fonctions.

Modérateur :

Glenn Stannard, président
Commission de l'examen des plaintes concernant la police militaire

Membres du panel :

Colonel Tim Grubb
Grand prévôt des Forces canadiennes

Julianne Dunbar, avocate générale
Commission de l'examen des plaintes concernant la police militaire

9 h 30 – 11 h 30 **La corruption pour la bonne cause ou la loi du silence**

Le sergent d'état-major de la GRC Steve Walker a dû mener son enquête sur les plaintes concernant la gestion du Fonds d'assurance et de retraite de la GRC. Sa présentation portera sur la question de la « Corruption pour la bonne cause » qui était selon lui omniprésente à la direction de la GRC et sur la fausse croyance selon laquelle « la fin justifie les moyens ». Sa présentation comprendra des recommandations visant à éradiquer la *corruption pour la bonne cause*, ou la *loi du silence* des organismes de maintien de l'ordre.

Modérateur :

Paul Stetson, directeur et enquêteur principal,
Bureau du commissaire de police
Île-du-Prince-Édouard

Conférencier :

Steve Walker, Sergent d'état-major,
Gendarmerie Royale du Canada

10 h 15 – 10 h 30 **Pause-café**

11 h 30 – 12 h 30 **Code de déontologie des policiers du Québec**

Le *Code de déontologie des policiers du Québec* est en vigueur depuis le 1^{er} septembre 1990. À l'occasion de son 20^e anniversaire, ce panel fera une « brève évaluation » du système déontologique policier au Québec.

The *Quebec Police Ethics Code* has been in force since September 1st, 1990. In celebration of its twentieth anniversary, this panel will provide a "summary evaluation" of the Quebec police ethics system.

Modérateur :

Ian Scott, directeur
Unité des enquêtes spéciales de l'Ontario

Membres du panel:

Me André Fiset, avocat
Castiglio & Associés, Montréal, Québec

Paul Monty,
Ancien Commissaire à la déontologie policière de Québec

12 h 30 – 12 h 45 **Mot de la fin**

John Phillips, président
ACSCMO